

L'ENONCE

I- Généralité :

Lorsque l'on entre dans une boulangerie et que l'on demande : « Une baguette, s'il vous plaît », on produit un **énoncé**. Cet énoncé s'inscrit dans une situation particulière que l'on appelle la **situation d'énonciation**. **Comment définit-on une situation d'énonciation ? Tous les énoncés y font-ils référence ?**

1- Définition :

On appelle **énonciation** toute action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire un message oral ou écrit, dans une situation déterminée.

La **situation d'énonciation** correspond donc aux circonstances de temps (moment de l'énonciation) et de lieu (lieu de l'énonciation) dans lesquelles est produit un énoncé. Elle varie selon l'identité du locuteur (celui qui produit l'énoncé) et de l'interlocuteur (celui à qui est destiné l'énoncé)

2- Les indices d'énonciation :

Dans certains énoncés, certains mots **font référence à des éléments de la situation d'énonciation (personnes, objets, lieu ou moment)**. Ces mots sont des **indices** de la situation d'énonciation ; les mêmes mots, dans une autre situation d'énonciation, renverraient à d'autres éléments.

Exemple :

« Ils étaient arrivés avenue Sainte-Foy. Devant l'entrée de l'immeuble, Alexis remercia Thierry de lui avoir fait la conduite.

- *Cet après-midi*, histoire et géographie ! bougonna-t-il. Avec ce vieux croûton de Berchu, ce ne sera pas folichon ! Allez, *je me grouille* ! *À tout à l'heure*. Mais Thierry ne bougeait pas, un étrange sourire aux lèvres.

- Nous avons bien cinq minutes, dit-il. Je peux monter avec toi dans ta chambre ? » (Henri Troyat, *Aliocha*)

Dans les paroles d'Alexis, on relève les indices de la situation d'énonciation suivants :

- les pronoms personnels *je* et *me*, qui renvoient au locuteur, Alexis ;
- le GN *cet après-midi* et l'adverbe *tout à l'heure* qui font référence au moment de l'énonciation ;
- le présent (*grouille*) et le futur (*sera*), qui situent les faits par rapport au moment de l'énonciation.

II- Les deux types d'énoncé :

On distingue l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation de l'énoncé coupé de la situation d'énonciation.

Dans l'énoncé **ancré dans la situation d'énonciation**, ce qu'exprime le locuteur ne peut être compris que si l'on est au courant de la situation d'énonciation.

C'est le cas de cet extrait des *Lettres* de Mme de Sévigné (1626-1696), adressé à sa fille, Mme de Grignan : « Il est dimanche 26 avril ; cette lettre ne partira que mercredi ; mais ce n'est pas une lettre, c'est une relation que Moreuil vient de me faire, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. »

Dans l'énoncé **coupé de la situation d'énonciation**, ce qu'exprime le locuteur peut être compris indépendamment de la situation d'énonciation.

C'est le cas de cet autre extrait de la même lettre dans laquelle Mme de Sévigné vient de relater les circonstances du suicide de Vatel, le cuisinier du Prince de Condé : « Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel ; elle fut réparée ; on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté. »

A- Énoncé dans la situation d'énonciation :

Cette forme de discours contient des marques de la prise en charge de l'énoncé par le locuteur ; on les appelle des indices d'énonciation. Ce sont :

- des pronoms et déterminants des **première et deuxième personnes**, qui désignent le locuteur et l'interlocuteur ;

Exemple : « Il est dimanche 26 avril ; cette lettre ne partira que mercredi ; mais ce n'est pas une lettre, c'est une relation que Moreuil vient de *me* faire, à *votre* intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. »

- l'emploi du **présent** comme temps de référence, mais aussi des autres temps de l'indicatif (par exemple, le passé composé et le futur pour situer les faits l'un avant le moment de l'énonciation, l'autre, après le moment de l'énonciation), hormis le passé simple ;

Exemple : « Il *est* dimanche 26 avril ; cette lettre ne *partira* que mercredi ; mais ce *n'est* pas une lettre, c'*est* une relation que Moreuil *vient* de me faire, à votre intention, de ce qui *s'est passé* à Chantilly touchant Vatel.

- des **indicateurs de temps et de lieu** faisant référence à la situation d'énonciation, c'est-à-dire au moment et au lieu où le locuteur prend la parole (*maintenant, aujourd'hui, demain, hier, dans trois jours, il y a trois jours, etc. ; ici, ce lieu-ci, voici, etc.*) ;

- des **modalisateurs** ; ce sont des termes révélant la subjectivité du locuteur, c'est-à-dire ses opinions, ses sentiments par rapport au sujet dont il parle.

Les genres littéraires où domine cette forme de discours sont ceux dans lesquels l'auteur s'exprime directement : l'autobiographie, la poésie lyrique, l'essai et la correspondance.

B- La Situation d'énonciation :

Cette autre forme de discours contient des marques spécifiques, qui sont :

- l'emploi privilégié de la **troisième personne** ;

Exemple : « *Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel ; elle fut réparée ; on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté.* »

- l'emploi du **passé simple**, en alternance avec l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif ;

Exemple : « *Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel ; elle fut réparée ; on dîna très bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse ; tout était parfumé de jonquilles, tout était enchanté.* »

- des indicateurs de temps et de lieu en relation avec le moment et le lieu de l'histoire racontée (*alors, ce jour-là, le lendemain, la veille, trois jours plus tard, trois jours plus tôt, etc. ; là, ce lieu-là, voilà, etc.*).

Les genres littéraires où domine cette forme de **discours** sont le **roman**, la **nouvelle**, le **conte**, la **fable**, etc.